

Postulat interpartis

Projet de centrale électrique thermique au charbon... un grand pas vers la société à 40'000 W !

Par le présent postulat les soussignés demandent à la Municipalité un rapport indiquant la stratégie qu'elle compte mettre en place pour que les communes ayant des actions dans la Romande Energie s'opposent également à l'investissement dans une centrale électrique à charbon à Brunsbüttel.

Le lundi 4 août 2008 Romande Energie a pris la décision d'investir dans la construction d'une nouvelle centrale électrique thermique au charbon afin d'acquérir 50MW.

Le Charbon est le combustible le plus néfaste pour le climat en raison de l'énorme quantité d'émission de CO₂. La production électrique de la future centrale projetée de Brunsbüttel ne prévoit pas la récupération de chaleur cogénérée. Elle s'en trouve donc être l'une des méthodes les plus inefficaces et celle produisant le plus de CO₂. La compensation ne pourra en aucun cas s'effectuer sur notre territoire et devra se faire dans les pays émergents, dont certains sont justement ceux qui font travailler des enfants pendant 12 heures pour des salaires de misère afin d'extraire le charbon que nous gaspillerons dans la centrale projetée. Ce projet de centrale à charbon ne semble d'ailleurs pensé qu'en termes économiques. En effet, son emplacement permet un débarquement aisé de la houille, mais ne prend aucunement en compte les problèmes environnementaux. Le rendement électrique pourrait n'être que de 46% en raison du manque de cogénération de chaleur, qui n'a de sens qu'à proximité d'utilisation industrielle à large échelle de la chaleur produite. A ce stade aucune réflexion n'a été menée afin d'augmenter le rendement de la centrale projetée.

Les premiers calculs laissent entrevoir que pour la participation projetée de Romande Energie dans la centrale à hauteur de 50 mégawatts, il faut compter une émission de plus de 280'000 tonnes de CO₂ par an. Celle-ci correspond aux émissions de CO₂ de plus de 150'000 voitures effectuant 10'000 kilomètres annuellement.

Cette décision de Romande Energie sera en parfaite contradiction avec notre très probable vote pour le renvoi du postulat de notre collègue Charles-Denis Perrin et consorts intitulé : Marqué son époque de son empreinte, OUI, mais pas avec du CO₂.

D'un point de vu économique, considérant que l'Union Européenne prévoit, dès 2013, la mise aux enchères des certificats émis par des exploitants des centrales à combustibles fossiles, qu'avec la raréfaction de l'offre mais la très forte demande les prix vont exploser, l'exploitation de la centrale de Brunsbüttel risque de générer des coûts exorbitants et diminuera de facto la valeur des actions en main de l'Etat. Pour ne pas avoir à payer des coûts trop importants la centrale devra diminuer sa production et l'investissement ne sera dès lors plus rentable. Tenant compte que l'Etat de Vaud possède 38,6% du capital action de la Romande Energie (lié à une convention avec des communes vaudoises qui en possèdent 14,01%) c'est le patrimoine financier de l'Etat qui risque de subir une forte dépréciation.

Bon nombre de communes à proximité du site retenu s'opposent à cette centrale qui est en contradiction complète avec le message environnemental transmis par les gouvernements allemand, suisse et vaudois. Seule une réduction de la consommation d'énergie et l'investissement dans des technologies propres et durables (éolien, hydraulique, solaire) permettront d'atteindre les objectifs tant fédéraux que ceux du canton de Vaud.

Relevons quand même un point positif : cet exemple montre qu'il est parfaitement possible d'apporter du courant électrique depuis l'extrême nord de l'Allemagne contrairement à ce qui a souvent été soulevé lorsqu'il était fait allusion aux éoliennes de la mer du nord. Il serait donc préférable et même

souhaitable d'investir dans des champs d'éoliennes de la mer du nord et pourquoi pas ailleurs en Europe afin de diversifier l'approvisionnement.

Tout franc investi dans le charbon, le gaz, le pétrole ou encore le nucléaire ne l'est pas dans les énergies renouvelables.

Lausanne, le 22 août 2008

Pour Les Verts

Yves Ferrari



Pour le Parti Socialiste

Florence Germond

Charles-Denis Perrin

Pour A Gauche toute !

Jean-Michel Dolivo